

## Séance du Conseil Municipal du vendredi 28 mars 2014 20 heures

Jean François THOMAS Maire sortant a convoqué au lieu ordinaire de ses séances, les nouveaux élus pour la mise en place du nouveau Conseil Municipal et l'élection du Maire et des Adjoints.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des nouveaux Conseillers Municipaux.

Membres présents: BARRE Marie Line, BAYONNETTE Danièle, BEN Isabelle, BIGNON Rachel, BORTOLUSSI Christine, CAUZETTE Nadine, DUVIGNAU Yvette, DABADIE Sylvain, DELORD Didier, DELUC Éric, ELGOYHEN Georges, LAMARRIGUE Gérard, LASSERRE Jacques, LASSERRE Jérémy, THOMAS Jean-François.

DABADIE Sylvain a été élu secrétaire de séance.

Jacques LASSERRE doyen d'âge, a été désigné président en vue d'élire le nouveau Maire.

### Élection du Maire :

Le président fait appel à candidature.

Jean-François THOMAS déclare être candidat.

Le président fait procéder au vote à bulletin secret.

Résultat:

Votants	15
Bulletins blancs	0
Suffrages exprimés	15

Jean-François THOMAS ayant obtenu 15 voix, est déclaré élu Maire de VIELLA.

Jacques LASSERRE a ensuite cédé la présidence au nouveau Maire pour procéder à l'élection des adjoints.

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder

30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Il vous est proposé la création de 3 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents,

la création de 3 postes d'adjoints au maire.

1<sup>er</sup> Adjoint :

Monsieur le Maire fait appel à candidature.  
Éric DELUC et Gérard LAMARRIGUE déclarent être candidat.

Résultat:

Votants	15
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	14

Gérard LAMARRIGUE obtient 3 voix,  
Éric DELUC ayant obtenu 11 voix, est déclaré élu 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de VIELLA.

2<sup>ème</sup> Adjoint :

Monsieur le Maire fait appel à candidature.  
Nadine CAUZETTE déclare être candidate.

Résultat:

Votants	15
Bulletins blancs	0
Suffrages exprimés	15

Gérard LAMARRIGUE obtient 1 voix,  
Nadine CAUZETTE ayant obtenu 14 voix, est déclarée élue 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de VIELLA.

3<sup>ème</sup> Adjoint :

Monsieur le Maire fait appel à candidature.  
Rachel BIGNON déclare être candidate.

Résultat:

Votants	15
Bulletins blancs	0
Suffrages exprimés	15

Rachel BIGNON ayant obtenu 15 voix, est déclarée élue 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de VIELLA.

Le Conseil municipal décide de procéder à la nomination des commissions lors de la prochaine séance prévue le vendredi 04 avril à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 20 heures 40.